

Pitre, Karolane

De: Philippe Alary-Paquette <philippe.alary-paquette@boralex.com>
Envoyé: 14 octobre 2025 12:47
À: Pitre, Karolane
Objet: RE: Précision superficie - Des Neiges - Secteur Charlevoix - 3211-12-243
Catégories: DOSSIER PAPIER

Attention! Ce courriel provient d'une source externe.

Bonjour Karolane,
 Nous vous répondons directement ci-dessous, **en bleu**.
 N'hésitez pas à me revenir si des précisions sont nécessaires.
 Cordialement,
 Philippe

Philippe Alary-Paquette, LL.B., M.Env.
 Responsable environnement et relations avec le milieu
 Manager, Environment & Community Relations

C. 514 616-9221

De : Pitre, Karolane <Karolane.Pitre@environnement.gouv.qc.ca>
Envoyé : 8 octobre 2025 13:27
À : Philippe Alary-Paquette <philippe.alary-paquette@boralex.com>
Objet : TR: Précision superficie - Des Neiges - Secteur Charlevoix - 3211-12-243

ATTENTION courriel externe / WARNING external email



Bonjour Philippe,

Serez-vous en mesure de nous revenir cette semaine concernant ces superficies ?

Bonne journée,

Karolane Pitre, Biogliste M.Sc.
 Chargée de projet
Direction de l'évaluation environnementale des projets énergétiques
 675, boulevard René-Lévesque Est, 6^e étage
 Québec (Québec) G1R 5V7
Karolane.pitre@environnement.gouv.qc.ca

De : Philippe Alary-Paquette <philippe.alary-paquette@boralex.com>
Envoyé : 29 septembre 2025 12:59
À : Pitre, Karolane <Karolane.Pitre@environnement.gouv.qc.ca>

Cc : Boucher, Vincent <vincent.boucher@environnement.gouv.qc.ca>; Dion, Mireille

<Mireille.Dion@environnement.gouv.qc.ca>

Objet : RE: Précision superficie - Des Neiges - Secteur Charlevoix - 3211-12-243

Attention! Ce courriel provient d'une source externe.

Bonjour Karolane,

Je confirme réception de vos demandes, que je n'avais pas notées lors de notre discussion de jeudi dernier.

Nous allons donc vous revenir avec l'information pertinente dès que possible.

Bien cordialement

Philippe

Philippe Alary-Paquette, LL.B., M.Env.

Responsable environnement et relations avec le milieu

Manager, Environment & Community Relations

C. 514 616-9221

De : Pitre, Karolane <Karolane.Pitre@environnement.gouv.qc.ca>

Envoyé : 29 septembre 2025 11:29

À : Philippe Alary-Paquette <philippe.alary-paquette@boralex.com>

Cc : Boucher, Vincent <vincent.boucher@environnement.gouv.qc.ca>; Dion, Mireille

<Mireille.Dion@environnement.gouv.qc.ca>

Objet : Précision superficie - Des Neiges - Secteur Charlevoix - 3211-12-243

ATTENTION courriel externe / WARNING external email



Bonjour,

Je fais un retour concernant notre discussion de jeudi dernier (25 septembre), afin de préciser certaines informations qui devront nous être transmises à court terme. En lien avec les impacts des infrastructures liés aux éoliennes 15 et 68 dans l'aire de répartition du Caribou, merci de préciser les superficies suivantes. Ces dernières peuvent être fournies en hectare ou en mètre carré.

- La superficie dans l'aire de répartition du Caribou, de l'emprise des infrastructures et des aires de travail (chemin, aire d'assemblage, éolienne, etc.) lié aux éoliennes 15 et 68;
 - o L'empietement de l'emprise des infrastructures liées à l'éolienne T-15 est estimé à 0,13hectares. Cet empiètement inclut uniquement une portion de l'aire de travail.
 - o L'empietement de l'emprise des infrastructures liées à l'éolienne T-68 est estimé à 2,96 hectares. Cet estimé inclut la portion de l'aire d'assemblage de l'éolienne T-68 située dans l'aire de répartition, de même que le segment du chemin d'accès à cette éolienne qui se situe dans l'aire de répartition.
 - o Bien que n'étant pas lié directement à l'éolienne T-68, une autre courte section du chemin principal desservant les éoliennes T65, T66, T67 et 68 passe à la limite sud de l'aire de répartition. L'empietement de cette portion d'emprise dans l'aire de répartition est estimé à 1,13 hectares.

- La superficie dans l'aire de répartition du Caribou, des chemins liés aux éoliennes 15 et 68 en y incluant un rayon de 500 mètres:
 - o Il est considéré que l'éolienne T-15 n'a pas de chemin d'accès dans l'aire de répartition, étant donné que son aire de travail est adjacente au chemin menant aux éoliennes situées plus au nord. Aucun rayon de 500m n'a donc été calculé.
 - o La superficie dans l'aire de répartition correspondant au rayon de 500 mètres autour du chemin d'accès à l'éolienne T-68 est estimée à 83,09 hectares. Les superficies occupées par l'emprise du chemin et de l'aire de travail (fournies au point précédent) ont été soustraites afin d'éviter le double-comptage.
 - o La superficie correspondante pour la section du chemin principal desservant les éoliennes T65, T66, T67 et 68 passant à la limite sud de l'aire de répartition, est quant à elle estimée à 61 hectares. Ici encore, les superficies occupées par l'emprise du chemin elle-même ont été soustraites afin d'éviter le double-comptage.
- La superficie dans l'aire de répartition du Caribou, du rayon d'influence de 4 km des éoliennes 15 et 68.
 - o La superficie dans l'aire de répartition correspondant à un rayon de 4 km autour des éoliennes est estimée à 4 770,73 ha. Cette superficie tient compte de la soustraction d'un chevauchement de 80,90 ha entre les rayons de 4km des deux éoliennes. Les superficies détaillées aux points précédents (emprise des chemins et les aires de travail des éoliennes T-15 et T-68, de même que la partie dans l'aire de répartition d'un rayon de 500m autour des chemins concernés), ont été soustraites afin d'éviter le double-comptage.
 - o Pour rappel, l'éolienne T-15 est située à l'extérieur de l'aire de répartition du caribou.
 - o Pour rappel et comme détaillé dans la réponse de l'initiateur à la question QC5-4, la littérature scientifique existante n'appuie pas la conclusion selon laquelle la présence d'éoliennes entraînerait une perte fonctionnelle pérenne d'habitat dans un rayon 4km.

N'hésitez pas à nous contacter si des précisions sont nécessaires.

Bonne journée,

Karolane Pitre, Biogliste M.Sc.

Chargée de projet

Direction de l'évaluation environnementale des projets énergétiques

675, boulevard René-Lévesque Est, 6^e étage

Québec (Québec) G1R 5V7

Karolane.pitre@environnement.gouv.qc.ca

Ce courriel et ses pièces jointes pourraient contenir de l'information privilégiée ou confidentielle. Si vous n'êtes pas le destinataire et que vous avez reçu ce courriel par erreur, veuillez en aviser l'expéditeur, l'effacer et détruire toute copie. Toute divulgation du contenu, utilisation ou copie non autorisée est interdite.

This email and its attachments may contain information that is privileged or confidential. If you are not the intended recipient and have received this email in error, please notify the sender, delete it and destroy all copies of this email. Unauthorized disclosure of its contents, use or copy is prohibited.